



PROJET D'AMENDEMENT ISO 7001:2007/DAM 18

ISO/TC 145/SC 1

Secrétariat: BSI

Début de vote
2012-04-10

Vote clos le
2012-09-10

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public

AMENDEMENT 18: Symbole PI PF 051: Accessibilité, malvoyants/aveugles

Graphical symbols — Public information symbols

AMENDMENT 18: Symbol PI PF 051: Accessibility, blind or low vision

ICS 01.080.10

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 18](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efea2308a6/iso-7001-2007-damd-18)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efea2308a6/iso-7001-2007-damd-18>

Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.

To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 18](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efea2308a6/iso-7001-2007-damd-18)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efea2308a6/iso-7001-2007-damd-18>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 18 à l'ISO 7001:2007 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 1, *Symboles pour l'information du public (pictogrammes)*.

[ISO 7001:2007/DAMd 18](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3cfa2308a6/iso-7001-2007-damd-18)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3cfa2308a6/iso-7001-2007-damd-18>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7001:2007/DAmD 18

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efea2308a6/iso-7001-2007-damd-18>

Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public

AMENDEMENT 18: Symbole PI PF 051: Accessibilité, malvoyants/aveugles

Ajouter le symbole PI PF 051, destiné à l'information du public, au récapitulatif alphabétique du Tableau 1 ainsi qu'au récapitulatif de tous les symboles du Tableau 2 et du Tableau 3 comme suit :

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 18](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efca2308a6/iso-7001-2007-damd-18)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e28cf64d-68cd-47da-b5a6-d3efca2308a6/iso-7001-2007-damd-18>

PI PF 051 : Accessibilité, malvoyants/aveugles

	<p>N° référence</p> <p style="text-align: center;">ISO 7001 - PI PF 051</p>
	<p>Référent</p> <p style="text-align: center;">Accessibilité, malvoyants/aveugles</p>
	<p>Fonction</p> <p>Indiquer les lieux accessibles aux aveugles et aux malvoyants.</p>
	<p>Contenu graphique</p> <p>Vue de profil de la silhouette d'un personnage qui marche avec une canne.</p>
<p>Comportement humain provoqué après compréhension du message du symbole destiné à l'information du public</p> <p>Savoir repérer un lieu ou un bâtiment accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes.</p>	
<p>Besoin</p> <p>Obtenir des informations sur l'accessibilité d'un lieu ou d'un bâtiment pour les personnes aveugles ou malvoyantes.</p>	
<p>Symboles connexes</p> <p>PI PF 049 Accessibilité, malvoyant</p>	
<p>Domaine d'application</p> <p>Installations publiques.</p>	
<p>Contexte d'utilisation</p> <p>Cette information est présente sur les panneaux d'information, dans les guides touristiques, sur un panneau ou une porte.</p>	
<p>Population d'utilisateurs visée</p> <p>Population générale.</p>	
<p>Âge de l'utilisateur</p> <p>Tout âge.</p>	
<p>Informations supplémentaires</p> <p>Les données d'essai obtenues conformément à l'ISO 9186-1:2007 ne sont pas disponibles. Par conséquent, il est recommandé que ce symbole soit accompagné d'un texte pour en améliorer la compréhension.</p>	